

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 28 janvier 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau.

Est absent : le conseiller Florent Ricard (absence motivée)

---

**Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Après la constatation du quorum, le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mardi 28 janvier 2014 à 19h07.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance extraordinaire du mardi 28 janvier 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du budget 2014;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2014-2015-2016;
- E) Période de questions;

Levée de la séance

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**14-01-28-3423**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 28 janvier 2014 tel que présenté.

Adopté

### **Adoption du budget 2014**

**Considérant que** les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2014 sont déposées devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

14-01-28-3424

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014, totalisant des revenus et des dépenses de 4 155 751 \$.

Adopté

### **Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2014-2015-2016**

**Considérant que** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 est déposé devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

14-01-28-3425

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 totalisant des investissements d'un montant de 450 000 \$.

Adopté

### **Période de questions**

*Les principales questions se résument comme suit :*

*M. Robert McGee : Il demande des informations concernant les industries et la dette de la Ville.*

*M. Marco Pilon : Il demande des explications sur les coupures de 400 000 \$.*

*M. Maurice Pilon : Il demande des informations concernant le remboursement de la taxe de vente du Québec par les municipalités.*

*M. Harvey Davignon : Il demande si les usines payent des taxes municipales à la Ville et si les primes d'assurances augmentent lorsqu'il y a des réclamations judiciaires ou en cas de sinistre.*

*M. Robert McGee : Il veut connaître les frais de financement de la dette.*

*M. Harvey Davignon : Il évoque l'idée de demander un montant d'argent à la compagnie Cleyn & Tinker, étant donné que cette*

*compagnie veut fermer ses livres et que le fait que la décontamination n'est pas faite ils doivent continuer à garder la compagnie ouverte, ainsi la Ville pourrait utiliser cet argent pour la décontamination d' une partie du bâtiment du 142, Route 202.*

*Maurice Pilon : Il félicite l'organisation pour la cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel-de-Ville rendant hommage à monsieur Patrice Laflamme, journaliste au journal The Gleaner/La Source, décédé subitement le 20 janvier dernier.*

**Levée de la séance**

**14-01-28-3426**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 45.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière